CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E100152** **VALABLE JUSQU'AU** **30/12/2025**

ÉDITÉ LE **07/10/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/1995
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 25/04/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SEDAN 1995A50082

Siret : **400 627 105 00010**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4026272

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5897864004

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 168662540006

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : **BOURIN DENIS**

22 RUE CHANTERAINE
08310 JUNIVILLE

Téléphone : 03 24 72 70 39 **Fax :**
Portable : 06 28 29 65 20

Site Internet : www.plomberie-chauffage-bourin.com
E-mail : entreprisebourin@free.fr

Responsabilité légale :
BOURIN DENIS CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	17/09/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	15/11/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	10/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.